Cinquante-septième année. - N° 115 A Vendredi 16 juin 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1221

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

952 460 251 RCS Nantes.
DP CARESOL.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 10000 EUR.
Adresse : 2 bis, rue des Coquelicots, 44840 Les Sorinières.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 200000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La fourniture et pose de tout revêtement de sols et de murs tels que le carrelage, la faïence, Le marbre, les moquettes, les sols Pvc, le béton ciré ainsi que tous les accessoires nécessaires à la bonne exécution de la prestation. La commercialisation de tout produit de revêtement de sols, de murs et accessoires associés. Tous travaux de préparations des supports notamment l'application de chape liquide, Grenaillage de support, Ragréages. Tous travaux de plâtrerie..
Adresse : 2 bis, rue des Coquelicots, 44840 Les Sorinières.
Précédent propriétaire : 788 509 040 RCS Nantes. **CARESOL.**
A dater du : 15 mai 2023.
Date d'effet : 1er juin 2023.
Date de commencement d'activité : 1er juin 2023.
Publication légale : Ouest France *du* 17 juin 2023.
Oppositions : SCP BLIN- PAVAGEAU-LABBE.
Oppositions : Adresse de correspondance : 1 rue Victor Hugo, Immeuble de l'Agora, 44402 REZE.
Commentaires : Par acte ssp en date du 30.05.2023 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2 le 08.06.2023 Dossier 2023 00078140 référence 4404P02 2023 A 02311 Adresse ancien propriétaire : 2bis rue des coquelicots 44840 LES SORINIERES Adresse nouveau propriétaire : 2bis rue des coquelicots 44840 LES SORINIERES Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce.